



15ème législature

Question N° : 44628	De M. Christophe Naegelen (UDI et Indépendants - Vosges)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse > Protection des populations civiles - Accident nucléaire	Analyse > Protection des populations civiles - Accident nucléaire.
Question publiée au JO le : 01/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christophe Naegelen interroge M. le ministre de l'intérieur sur le stock de comprimés d'iode destinés à la population à risque d'exposition à de l'iode radioactif, dans le cadre d'un accident nucléaire. La crise du coronavirus a mis en exergue le manque d'anticipation et de stocks de moyens de protection sanitaire que l'État se doit de fournir à la population. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement dispose de stocks suffisants et le nombre de comprimés non périmés d'iode stable disponible. De plus, il souhaiterait connaître l'état d'avancement du projet du système d'alerte et d'information des populations. Le système d'alerte et d'informations aux populations est un ensemble d'outils mis en place pour avertir la population d'une zone donnée, d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et le comportement à tenir notamment en cas d'accident nucléaire. La première vague de ce projet s'étant achevée en 2020, il souhaiterait que lui soit indiquées les étapes en cours de la deuxième vague. En effet, la première vague de déploiement avait pour objet de couvrir les zones d'alertes identifiées comme prioritaires. La deuxième vague doit permettre de couvrir l'ensemble des bassins de risque restant. Il souhaite avoir des précisions à ce sujet.